

ZACHARIE 3

En 586 avant Jésus-Christ, les armées de Nabuchodonosor, roi de Babylone, prennent la ville de Jérusalem et la détruisent. Le Temple est réduit à un monceau de ruines. La plus grande partie de la population du royaume de Juda est emmenée captive en Babylonie. Les sacrifices cessent d'être offerts au Temple. En particulier, chaque année, le jour de l'expiation, le Yom Kippour, le grand prêtre devait offrir un sacrifice destiné à expier ses propres péchés et un autre pour expier les péchés du peuple. En tant que représentant du peuple, il prenait sur lui les péchés du peuple pour les expier par le sacrifice d'un taureau. Les péchés étaient comme transférés sur l'animal et l'animal était mis à mort à la place du prêtre ou du peuple. Ensuite, le grand prêtre pouvait pénétrer dans le lieu très saint du Temple et se présenter devant le Seigneur. À partir de 586, tout ce rituel est interrompu.

En 539, Babylone a été prise par les armées perses. L'Empire babylonien s'est ainsi effondré et un Empire perse s'est érigé sur ses ruines, avec à sa tête, l'empereur Cyrus. En 538, un édit de Cyrus a permis aux Judéens de rentrer chez eux et de rebâtir leur Temple. Une partie des Judéens exilés sont alors rentrés au pays. Ils ont rebâti un autel pour y offrir des sacrifices. Ils ont aussi entrepris de reconstruire le Temple, mais l'hostilité des peuplades voisines les ont contraints à renoncer à cette entreprise.

En 520, le prophète Aggée a demandé de la part de Dieu aux Judéens de rouvrir le chantier du Temple en vue de sa reconstruction. Et le peuple s'est attelé à la tâche, sous la direction de ses deux dirigeants principaux : d'abord Zorobabel, le gouverneur nommé par les Perses, et qui était en fait un descendant de David et le prétendant légitime au trône. Mais il ne règne pas car le peuple de Juda n'a pas retrouvé son indépendance et son territoire n'est qu'une province de l'Empire perse. Le second dirigeant important du peuple se nomme Josué ; il s'agit du grand prêtre.

Suite à Aggée, c'est notre prophète Zacharie qui entre en scène. En 519, il reçoit au cours d'une nuit une série de huit visions ayant notamment pour but d'encourager le peuple qui travaille à la reconstruction du Temple. Le chapitre 3 de son livre relate la quatrième de ces visions. Le prophète nous transporte ici à la cour céleste, au tribunal de Dieu dans le ciel. Il y voit entre autres le grand prêtre Josué qui se tient là, revêtu d'habits très sales.

Donc pendant près de 70 ans qu'a duré l'exil, plus aucun sacrifice n'a été offert pour le peuple et, en particulier, le jour de l'expiation n'a pu être célébré. 70 ans pendant lesquels les péchés se sont accumulés sans possibilité d'expiation. La question se pose donc : Dieu peut-il maintenant accepter son peuple ? Le peuple va-t-il pouvoir offrir à Dieu un culte qui sera agréé par lui ?

Le Temple sera bientôt reconstruit et en état de fonctionner. Mais va-t-il pouvoir servir à quelque chose ? Le grand prêtre légitime est présent ; mais va-t-il pouvoir exercer sa fonction au Temple ? Les péchés accumulés pendant 70 ans font obstacle entre le peuple et Dieu. Et la Loi de Moïse ne prévoit aucune issue à cette situation, pas de solution de rattrapage, rien que le peuple puisse accomplir pour expier les péchés de ces 70 années.

Dans la vision de Zacharie 3, le grand prêtre Josué se tient là en tant que le représentant de l'ensemble des prêtres et du peuple. Les vêtements très sales, dégoutants qu'il porte représentent ses péchés et ceux du peuple, les désobéissances accumulées depuis la destruction de Jérusalem et du Temple et la cessation des sacrifices expiatoires. Josué les porte sur lui, comme au jour de l'expiation, le Yom Kippour. Le terme hébreu

employé pour qualifier ses vêtements s'utilise par ailleurs pour la vomissure de l'ivrogne, ou les excréments. C'est une manière très forte de souligner l'état de souillure qui résulte des péchés. Alors, Josué pourra-t-il officier comme grand prêtre une fois le Temple prêt à entrer en service ? Telle est la question qui se pose. Et la vision est là pour souligner qu'il ne s'agit pas là d'un problème que l'on peut ignorer sans autre. Toute la Bible enseigne qu'il n'y a pas de pardon sans expiation.

Deux autres personnages apparaissent dans la vision. Tout d'abord, Josué se tient devant un personnage nommé l'Ange du Seigneur et qui semble être le juge. C'est un personnage mystérieux qu'on retrouve ailleurs dans l'Ancien Testament. Mystérieux parce que tantôt il est présenté comme distinct du Seigneur, tantôt il est identifié au Seigneur, et ceci à l'intérieur des mêmes textes. Et c'est aussi le cas ici. Au verset 2, on s'attendrait à lire : « L'Ange du Seigneur dit à l'Accusateur ». Mais le texte porte : « Le Seigneur dit à l'Accusateur ». C'est tellement inattendu que dans certaines versions françaises, les traducteurs se sont permis de corriger. Mais l'hébreu dit bien : « Le Seigneur dit à l'Accusateur ». Ainsi, l'Ange du Seigneur est à la fois un autre que le Seigneur, et le Seigneur lui-même. Les développements ultérieurs du Nouveau Testament éclaireront ce fait : il y a trois personnes divines, le Dieu unique est en trois personnes. L'Ange est une manifestation du Fils, deuxième personne de la Trinité.

Le troisième personnage figurant ici est désigné comme l'Accusateur. En hébreu, c'est le mot *saṭan*. Mais il s'agit d'un nom commun car il a l'article défini. Cet accusateur se tient à la droite du prêtre et joue son rôle d'accusateur public, en quelque sorte l'équivalent de notre procureur de la république. Il a de quoi accuser le grand prêtre puisque celui-ci est porteur des habits très sales qui représentent les péchés du peuple accumulés pendant 70 ans.

Mais contre toute attente, le Seigneur débout l'Accusateur, il le réduit au silence et rejette donc ses accusations. Non pas que ses accusations portées contre le grand prêtre seraient sans fondement. Au contraire : Josué est coupable et le peuple qu'il représente en tant que grand prêtre est coupable. Mais le Seigneur rejette l'accusation. Pourquoi ? À cause de l'élection de Jérusalem et donc de l'élection par Dieu de son peuple. Cela est indiqué au verset 2 : Dieu porte son choix sur Jérusalem. Ce thème de l'élection de Jérusalem, et donc du peuple des Judéens rentrés d'exil, avait déjà été affirmé dans des visions précédentes : 1.17 ; 2.16. Ainsi, le rejet du réquisitoire de l'Accusateur contre Josué se fonde sur la souveraine liberté du Seigneur qui choisit qui il veut pour lui faire grâce. C'est bien par pure grâce, sans mérite de la part de Josué, et même en dépit de ce que Josué et le peuple méritaient, que Dieu clôt la bouche de l'Accusateur.

Au verset 2 toujours, Josué est présenté comme un tison arraché au feu : il s'agit du feu de l'épreuve, de la fournaise de l'exil, qui constituait un jugement de Dieu sur son peuple infidèle. Josué est en effet l'un des premiers rescapés de l'exil à être rentrés au pays, en 538. Et il se tient là en tant que le représentant de tous les rescapés de l'exil. Si Dieu a agi dans le cours de l'histoire en sorte que ces rescapés puissent rentrer au pays, s'il les a arrachés au feu, à la fournaise du jugement, n'est-ce pas là l'indication de sa volonté de leur faire grâce ? Le Seigneur leur aurait-il donné la possibilité de rentrer au pays pour les laisser ensuite dans leurs péchés ? Non ! Le Seigneur a décidé de faire grâce. L'Accusateur n'a plus qu'à se taire.

V.4. C'est à nouveau l'Ange du Seigneur qui parle. Il ordonne : « Ôtez-lui ses vêtements sales ! ». Le prêtre indigne est réhabilité. Et avec lui le peuple dont il est le représentant. Les péchés sont effacés. Ils ne pèsent plus sur ses épaules. Josué est libre, libéré du poids de culpabilité objectif devant Dieu qui résulte du péché. Il en est tenu quitte.

Combien sont torturés par le remord, accablés par leur culpabilité. Certains vont chercher du soulagement auprès d'un psychiatre. L'Écriture ne connaît qu'une voie de réel soulagement, qu'un moyen de se décharger de ce poids qui peut opprimer terriblement : s'entendre dire de Dieu : « Ôtez-lui ses vêtements sales ». Car la culpabilité n'est pas qu'un sentiment subjectif. Le péché n'est pas qu'un acte qui se perdrait dans le passé. Il entraîne une souillure du pécheur qui subsiste après l'acte et qui est représentée ici par les vêtements dégoutants, un poids de culpabilité objective. Le sentiment n'est que le ressenti résultant d'une culpabilité objective, devant Dieu, pour avoir transgressé sa Loi. C'est d'abord devant Dieu que nous sommes coupables et par rapport à lui. « Ôtez-lui ses vêtements sales » : c'est une manière de signifier que ses péchés sont pardonnés par Dieu. L'Ange du Seigneur déclare en effet à Josué : « J'ai enlevé le poids de la faute que tu portais ».

Mais l'Ange ne s'arrête pas là, il ajoute : « on te revêtira de vêtements de fête ». Dans l'Apocalypse, à plusieurs reprises, on voit les croyants porter un vêtement blanc et au chapitre 19, il est précisé que le vêtement blanc représente la justification des croyants, leur acquittement, le pardon de Dieu. Ici, il y a davantage encore. On revêt Josué d'habits de fête, comme le fils prodigue dont le père se réjouit du retour et pour lequel il tue le veau gras et apprête un grand festin. Le Seigneur se réjouit de pouvoir accueillir à nouveau le coupable en sa présence et le convie à festoyer avec lui. Le Seigneur ne pardonne pas du bout des lèvres. Il fait la fête avec celui qu'il pardonne. Quelle grâce ! Quel amour !

Et voilà notre prophète tout émerveillé, plein d'excitation. Sa joie est si grande qu'il ne peut plus se contenir. Et il prend à son tour la parole, devenant lui-même acteur de la vision : v. 5a. Le turban, c'est en fait la tiare que portait le grand prêtre lorsqu'il officiait dans le culte. Zacharie a compris. Il tire les conclusions de ce qui vient de lui être révélé : Josué réhabilité, acquitté, justifié va pouvoir prendre ses fonctions de grand prêtre et officier pour célébrer le culte du Seigneur dès que la reconstruction du Temple sera achevée. Il peut dès à présent porter la tiare, insigne de ses fonctions.

Cette tiare du grand prêtre portait une inscription : « sainteté pour le Seigneur ». Elle signifiait la consécration du grand prêtre au culte du Seigneur. Josué est libre, libéré du poids objectif de culpabilité qui pesait sur lui, et cette liberté lui ouvre la voie du service de Dieu par le culte.

v. 5b. La décision du juge et le vœu de Zacharie se trouvent ainsi exécutés.

La fin du v. 5 ajoute une dernière touche au tableau : Pourquoi souligner ainsi la présence de l'Ange du Seigneur ? Quel rôle joue-t-il encore ? Celui d'avocat de l'accusé, ou celui d'assesseur du juge, ou un autre rôle ? Décidément, ce personnage baigne dans le mystère. Le Nouveau Testament fera toute la lumière sur son rôle : il lui reviendra de prendre sur lui les vêtements dégoutants, de porter et d'expier par sa mort les péchés de Josué et du peuple de Dieu.

Les visions de Zacharie sont accompagnées d'oracles qui les expliquent. C'est aussi le cas ici. Un oracle vient commenter, expliquer la vision, mais aussi la compléter. Cet oracle concerne tout d'abord Josué et confirme que le grand prêtre est libéré du poids de culpabilité pour servir lors du culte en exerçant ses fonctions de grand prêtre.

La responsabilité du Temple lui est confiée : « Tu veilleras sur mes parvis ». Peut-être aussi une fonction judiciaire : v. 7c. La Loi stipulait en effet que les cas trop difficiles pour les autorités qui administraient la justice seraient portés devant les prêtres, au sanctuaire. Il s'agissait alors de s'adresser à ceux qui connaissaient le mieux la Loi de Dieu pour qu'ils tranchent ces cas difficiles. Il peut être fait allusion ici à cet activité.

Les responsabilités confiées au grand prêtre sont assorties d'une condition : v. 7b. La doctrine de la justification par grâce ne conduit pas à la licence, à vivre comme cela

nous chante. Le pardon gratuit s'accompagne de la responsabilité de vivre selon la volonté de Dieu. Josué est libéré pour servir ; libéré aussi pour vivre selon les commandements de Dieu. Au début de son ministère, Zacharie avait prononcé un oracle, rapporté au chapitre 1 de son livre, par lequel il invitait les Judéens rentrés au pays à revenir à Dieu, à changer de comportement et de manière de vivre pour adopter une conduite en accord avec la Loi de Dieu (1.2-4).

Josué se voit donc confier des responsabilités à assumer au service de Dieu, assorties de conditions à remplir quant à la manière de conduire sa vie. Mais il reçoit semble-t-il aussi la promesse de l'aide de Dieu. C'est à la fin du verset 7, mais elle est difficile à saisir. Le texte dit : « je te donnerai des guides parmi ceux qui se tiennent ici ». Si l'on comprend bien, Josué aura pour le guider dans sa tâche des membres de la cour céleste. Il pourra ainsi exercer ses fonctions selon la volonté de Dieu, ce qui permettra que son service et le culte rendu au Temple soit agréés par Dieu. C'est là l'image d'une communication entre ciel et terre qui favorisera la bonne marche du culte et une bonne administration de la justice, en plein accord avec la volonté de Dieu. Lorsque Dieu confie des responsabilités, il ne laisse pas ses serviteurs se débrouiller tout seuls pour les assumer. Il promet en même temps sa direction et son aide.

L'oracle qui accompagne la vision attribuée encore à Josué un autre rôle. L'oracle dépasse alors les perspectives immédiates du prêtre et du peuple. En effet, au v. 8, il est dit à Josué que lui et ses collègues prêtres sont des hommes qui servent de signe ou de préfiguration. Ils préfigurent la venue future et le rôle d'un personnage que Dieu nomme : « Mon serviteur le Germe ». De par sa fonction de grand prêtre, Josué est un type, une préfiguration de ce personnage « Mon serviteur le Germe ».

Précédemment, Zacharie avait fait de la Jérusalem de son temps, la Jérusalem dont Néhémie devait achever la reconstruction, le type d'une autre Jérusalem, d'une Jérusalem future, la Jérusalem céleste. Maintenant, c'est Josué le grand prêtre qui est présenté comme le type d'un autre grand prêtre, à venir dans le futur. Les réalités du temps de Zacharie sont des images, des types, des préfigurations de réalités qui étaient futures.

Le personnage dont Josué est le type porte un double titre. Dieu l'appelle d'abord mon serviteur. Ce titre oriente dans deux directions. Par le passé, le roi David avait ainsi été nommé par Dieu. Le prophète Ézéchiel avait aussi attribué ce titre au descendant de David à venir, le Messie qu'il présentait comme un nouveau David (Éz 34.23s). En outre, ce titre renvoie aux fameux chants du Serviteur d'Ésaïe. Or, en Ésaïe 53, le Serviteur du Seigneur s'offre lui-même en sacrifice pour le péché de son peuple. Donc ici, « mon Serviteur », c'est d'abord le Serviteur prêtre, puisque Josué le prêtre en est un type, le Serviteur prêtre qui s'offre lui-même en sacrifice pour expier les péchés de son peuple. Et c'est aussi le descendant de David, le Messie appelé à restaurer le royaume de David et à régner sur le peuple de Dieu. Le titre de Germe confirme cette seconde ligne de pensée. En effet, il vient du livre de Jérémie où il désigne le Messie (23.5). L'image du germe servait ailleurs dans le Proche-Orient ancien à désigner le prince héritier du trône. D'ailleurs avant Jérémie, Ésaïe avait employé une image semblable pour le Messie : celle du rejeton issu du tronc d'Isaï.

Ainsi Josué préfigure un prêtre à venir qui n'est autre que le Messie, le roi futur, le descendant de David. Sous l'ancienne alliance, les fonctions de prêtres et de roi étaient séparées. Le roi devant être de la tribu de Juda, les prêtres de la tribu de Lévi. Notre texte annonce ici une nouveauté pour l'avenir : la fonction de prêtre et la fonction de roi seront réunies en une seule personne, assumées par la même personne. Le Messie sera non seulement roi, mais aussi prêtre.

Une pierre est ensuite confiée à Josué (v. 9). Que représente-t-elle ? Une considération doit guider l'interprétation : à quoi pouvait-on penser en 519 av. J.-C. en entendant parler de pierre ? À ce moment de l'histoire du peuple de Dieu, qui dit pierre dit Temple en reconstruction. La pierre représente certainement le Temple ou une pierre du Temple. Le Seigneur parle de graver son inscription. Or on sait que les Assyriens gravaient des inscriptions sur une pierre destinée à servir de fondement principal à leurs sanctuaires. Nous n'hésitons donc pas à identifier cette pierre à une pierre principale une pierre de fondement du Temple en reconstruction.

Cette pierre se trouve placée devant le grand prêtre, elle est donc confiée à Josué. L'image rejoint ce qui était dit au v. 7 : Josué se voit confiée la responsabilité du Temple.

Mais n'oublions pas que Josué tient ici le rôle de signe, qu'il préfigure « Mon serviteur le Germe » qui doit venir plus tard. De même, la pierre doit préfigurer elle aussi une réalité future, un Temple futur qui sera confié au Serviteur Germe, ou la pierre de fondation d'un futur temple qui sera posée par le Serviteur Germe, le Messie. Autrement dit, le Temple de l'époque de Zacharie, que les Judéens sont en train de construire sous la direction de Josué est l'image d'un temple futur qui sera bâti par le Messie. La pierre fondamentale du Temple de 519 av. J.-C. préfigure la pierre fondamentale du temple que bâtira le Serviteur Germe. Les réalités du temps de Zacharie annoncent celles du temps du Messie à venir. Cela est confirmé au chapitre 6 : v. 12. Et l'on entend un écho des oracles de Zacharie lorsque Jésus déclare : « Je bâtirai mon Église ». ou lorsque Paul écrit : Ép 2.20. Ainsi le temple du temps de Zacharie préfigurait l'Église, temple de la nouvelle alliance.

[Jusques à quand ? Que fait Dieu ? Pourquoi tarde-t-il dans l'accomplissement de ses promesses ? Telles sont les questions que posaient le début du livre de Zacharie, en écho aux préoccupations de ses contemporains. Une fois encore, le Seigneur révèle que l'histoire est en marche : « Mon serviteur le Germe va venir, bâtir son temple. Dieu y veille lui-même.]

La pierre confiée à Josué porte sept yeux. En 4.10 ; il sera dit que ce sont les yeux du Seigneur qui parcourent toute la terre. Ces yeux sont donc une image pour signifier que Dieu à les yeux sur le Temple représenté par la pierre. C'est une image de la sollicitude de Dieu pour le Temple ; Dieu veille sur le Temple, déjà celui de l'époque de Zacharie, mais aussi sur celui que bâtira le Messie. Le Seigneur veille à ce que ses plans se réalisent dans l'histoire, à ce que son temple, l'Église, soit bâti.

La fin du v. 9 nous ramène au point de départ de la vision, au problème central de la vision : celui des péchés du peuple dont Josué était chargé. Nous avons vu Josué débarrassé du poids de culpabilité résultant de ses péchés et des péchés du peuple. Josué a été acquitté, pardonné, justifié par grâce, et même revêtu d'habits de fête. Mais en vertu de quoi ? Comment le péché a-t-il pu être ôté ? Que sont devenus les vêtements très sales que portait Josué ? Car il n'y a pas de pardon, pas de justification du pécheur sans expiation du péché selon la Bible.

C'est en envoyant le Serviteur Germe que le Seigneur va éliminer le péché de son peuple. Comment cela se fera-t-il ? Zacharie ne précise pas. Ce n'était pas la peine. Car Ésaïe avait déjà expliqué : le Serviteur du Seigneur devait se charger des péchés de son peuple et les expier par sa mort (És 53.4-6,8,10). Zacharie se contente d'apporter une précision. Dieu déclare en effet : v. 9c. Un seul Yom Kippour, un seul jour de l'expiation suffira pour que soient éliminés les péchés accumulés pendant les 70 ans de l'exil. L'auteur de l'épître aux Hébreux dira : « une fois pour toutes ». Une fois pour toutes, pour tous les péchés des croyants de l'ancienne alliance, et même pour ceux des croyants d'avant l'ancienne alliance, et aussi pour les péchés des croyants de la nouvelle alliance. En un seul

jour, pour tous les vrais croyants de tous les temps. C'est là le jour unique dont les cérémonies de l'ancienne alliance n'étaient qu'un type, une image, un pale reflet. Et c'est déjà en vertu de ce jour-là que Josué a pu être réhabilité pour reprendre son service au Temple. C'est en vertu de ce jour-là, par anticipation, que Dieu a pu continuer avec les Judéens rentrés d'exil et les conserver comme son peuple.

Le verset 10 reprend pour conclure la vision une formule stéréotypée de la prophétie messianique : Michée l'avait employée pour annoncer le royaume de paix et de prospérité du Messie (Mi 4). Ce royaume tant attendu, le Serviteur Germe devait venir l'instaurer.

Voilà donc le double rôle du Messie : son rôle cultuel, pour ôter le poids du péché, purifier le peuple de ses péchés, et son rôle politique, pour établir le royaume de Dieu.

Cette vision de Zacharie est riche en enseignements.

1) Elle nous enseigne d'abord que le péché ne se réduit pas un acte qui pourrait se perdre dans le passé. Le péché entraîne un poids de culpabilité objective, devant Dieu, et rend nécessaire l'expiation : le péché doit être puni, le châtement du péché est une nécessité. On se trompe si l'on dit : « J'ai mal agi, mais maintenant c'est du passé, on ne peut rien y changer. Ce qui est fait est fait. Mieux vaut donc oublier. » Non. Il reste la culpabilité devant Dieu. Il ne suffit pas non plus de s'améliorer, de changer de comportement. La culpabilité subsiste devant Dieu. La Bible emploie parfois à cet égard l'image de la dette. Le péché entraîne une dette qui doit être payée, une condamnation qui doit être exécutée. Il ne suffit pas de se débarrasser de son sentiment de culpabilité.

2) La puissance de l'adversaire, c'est l'accusation. Son arme, c'est la Loi sur la base de laquelle il nous accuse. Cette Loi est un don précieux de Dieu parce qu'elle est juste et nous enseigne la bonne manière de nous conduire, mais l'Accusateur la retourne contre nous à cause de notre péché. On triomphe donc de lui par le message de la justification gratuite du coupable (Col 2.15)

3) Cette justification, le pardon de nos péchés, ne peut intervenir qu'en vertu de l'élimination du péché en un seul jour qui a eu lieu à la croix pour tous ceux qui mettent leur confiance en Dieu par Jésus-Christ.

4) Notre justification, repose sur un choix souverain de Dieu, sur l'élection par laquelle il nous a choisis.

5) La justification ouvre au pécheur ainsi libéré la voie d'une vie dans l'obéissance à la volonté de Dieu et du service de Dieu.

Sylvain Romerowski

586 Chute de Jérusalem

539 Fin de l'Empire babylonien et avènement de l'Empire perse.

538 Autorisation faite aux Judéens de rentrer au pays

520 Ministère d'Aggée et réouverture du chantier de reconstruction du Temple.

519 Huit visions nocturnes de Zacharie.